

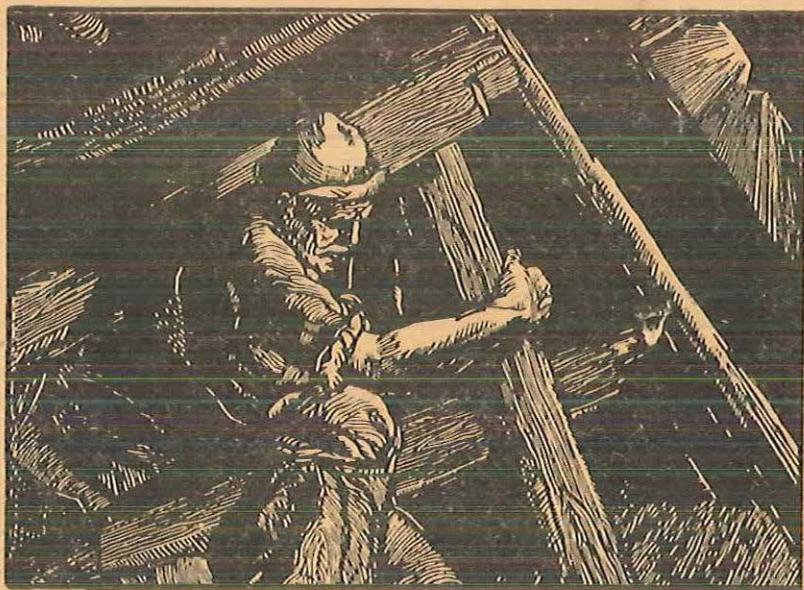
BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Collection de brochures hebdomadaires pour le travail libre des enfants

Documentation d'A. CARLIER

Adaptation pédagogique des Commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne

Histoire des mines et des mineurs

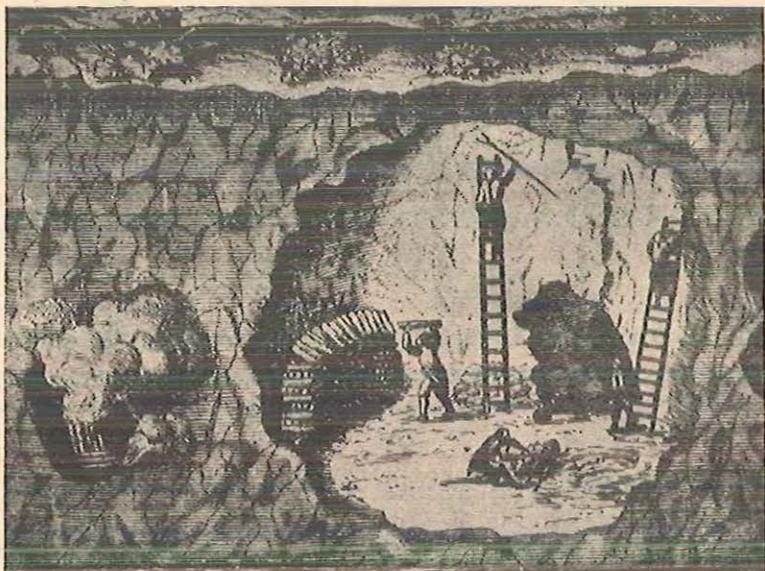


Dans la même collection :

1. Chariots et carrosses.
2. Diligences et malles-postes.
3. Derniers progrès.
4. Dans les Alpagnes.
5. Le village Kabyle.
6. Les anciennes mesures.
7. Les premiers chemins de fer en France.
8. A. Bergès et la houille blanche.
9. Les dunes de Gascogne.
10. La forêt.
11. La forêt landaise.
12. Le liège.
13. La chaux.
14. Vendanges en Languedoc.
15. La banane.
16. Histoire du papier.
17. Histoire du théâtre.
18. Les mines d'anthracite.
19. Histoire de l'urbanisme.
20. Histoire du costume populaire.
21. La pierre de Tavel.
22. Histoire de l'écriture.
23. Histoire du livre.
24. Histoire du pain.
25. Les fortifications.
26. Les abeilles.
27. Histoire de la navigation.
28. Histoire de l'aviation.
29. Les débuts de l'auto.
30. Le sel.
31. L'or.
32. La Hollande.
33. Le Zuyderzée.
34. Histoire de l'habitation.
35. Histoire de l'éclairage.
36. Histoire de l'automobile.
37. Les véhicules à moteur.
38. Ce que nous voyons au microscope.
39. Histoire de l'école.
40. Histoire du chauffage.
41. Histoire des coutumes funéraires.
42. Histoire des Postes.
43. Armoiries, emblèmes et médailles.
44. Histoire de la route.
45. Histoire des châteaux forts.
46. L'ostréiculture.
47. Histoire du chemin de fer.
48. Temples et églises.
49. Le temps.
50. La houille blanche.
51. La tourbe.
52. Jeux d'enfants.
53. Le Souf Constantinois.
54. Le bois Protat.
55. La préhistoire (I).
56. A l'aube de l'histoire.
57. Une usine métallurgique en Lorraine.
58. Histoire des maîtres d'école.
59. La vie urbaine au moyen âge.
60. Histoire des cordonniers.
61. L'île d'Ouessant.
62. La taupe.
63. Histoire des boulangers.
64. L'histoire des armes de jet.
65. Les coiffes de France.
66. Ogni, enfant esquimau.
67. La potasse.
68. Le commerce et l'industrie au moyen âge.
69. Grenoble.
70. Le palmier dattier.
71. Le parachute.
72. La Brie, terre à blé.
73. Les battages.
74. Gauthier de Chartres.
75. Le chocolat.
76. Roquefort.
77. Café.
78. Enfance bourgeoise en 1789.
79. Beloti.
80. L'ardoise.
81. Les arènes romaines.
82. La vie rurale au moyen âge.
83. Histoire des armes blanches.
84. Comment volent les avions.
85. La métallurgie.
86. Un village breton en 1695.
87. La poterie.
88. Les animaux du Zoo.
89. La côte picarde et sa plaine maritime.
90. La vie d'une commune au temps de la Révolution de 1789.
91. Bachir, enfant nomade du Sahara.
92. Histoire des bains (I).
93. Noël de France.
94. Azack.
95. En Poitou.
96. Goémons et goémoniers.
97. En Chalosse.
98. Un estuaire breton : la Ranco.
99. C'est grand, la mer.
100. L'École buissonnière.
101. Les bâtisseurs 1949.
102. Explorations souterraines.
103. Dans les grottes.
104. Les arbres et les arbustes de chez nous.
105. Sur les routes du ciel.
106. En plein vol.
107. La vie du métro.
108. La bonneterie.

A. CARLIER

HISTOIRE DES MINES ET DES MINEURS

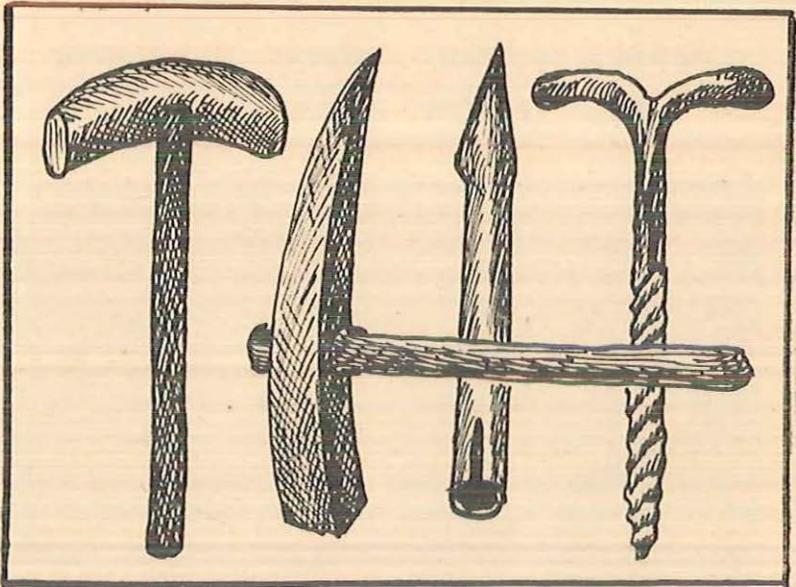


Les premières mines

Les premières mines

Il y avait déjà des mineurs à l'époque préhistorique : les populations de l'âge de pierre, il y a 20 à 30.000 ans, exploitaient des gisements de silex, qui atteignaient, parfois, une profondeur de 30 à 40 mètres.

A l'époque grecque ou romaine, on exploite les mines de métal. Les puits s'enfoncent à cent, parfois à cent vingt mètres. L'Etat exploite des mines en y faisant travailler tantôt des esclaves, tantôt des prisonniers de guerre, réduits en esclavage ou, tantôt, des condamnés de droit commun : les forçats.



Outils de mineurs au moyen âge

Au moyen âge

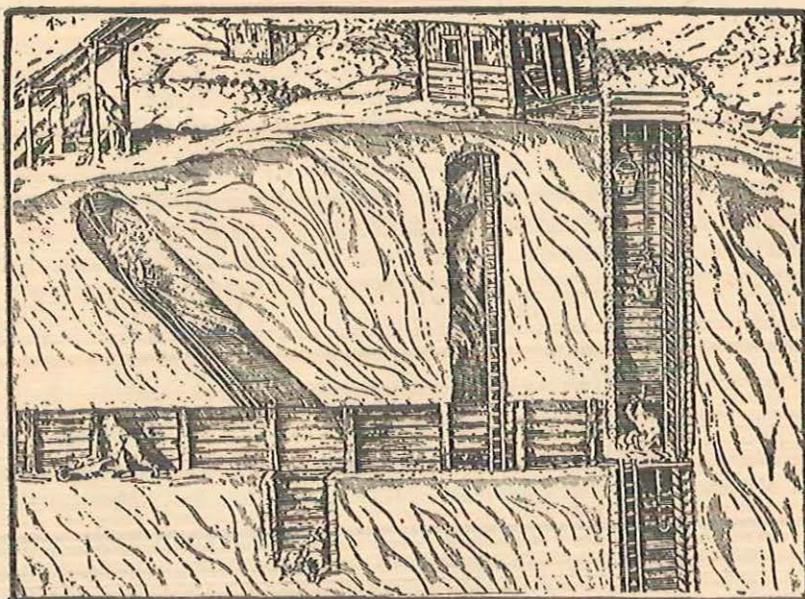
Il n'y a pas, à ce moment-là, de grandes entreprises. C'est le propriétaire ou l'exploitant qui, aidé des membres de sa famille et de quelques ouvriers, fait tout le travail.

Mais, que de difficultés avant de commencer cette exploitation !

Il faut que le Maître-Général Gouverneur des Mines de France ait « fait son cri », c'est-à-dire donné publiquement son autorisation, depuis au moins quarante jours, conformément à l'Ordonnance Royale de septembre 1471.

Il faut aussi que le propriétaire du terrain et le Seigneur renoncent à entreprendre eux-mêmes l'exploitation.

Quand, enfin, il a obtenu l'autorisation, l'entrepreneur doit une part du minerai au propriétaire si le terrain est cultivé, un vingtième au Seigneur et un dixième au Roi.



Une mine au moyen âge

Les mines au moyen âge

Dès le XIV^e siècle, de nombreuses mines sont exploitées en France :

Mines de fer : En Normandie, en Bourgogne, en Dauphiné, dans le Languedoc ;

Mines d'or, d'argent, de cuivre : Dans le Cantal, les Cévennes et le Beaujolais.

L'exploitation est déjà importante et les Seigneurs propriétaires de terrains à filons métalliques créent les « **Gardes des Mines** », pour défendre leurs intérêts.

Les conditions de cette exploitation restent très difficiles, à cause du manque de main-d'œuvre et des impositions à payer aux propriétaires et à l'Etat.



Mineurs du moyen âge

Premières associations de mineurs

Au moyen âge, tous les métiers ont leur corporation. Mais, il n'existe pas de corporation de mineurs.

Dans certaines régions, les ouvriers du sous-sol ont formé de petites associations, des confréries, placées sous le patronage de Sainte-Barbe.

Les mineurs fêtent encore aujourd'hui la Sainte-Barbe, le 4 décembre.



Exploitation minière en 1510

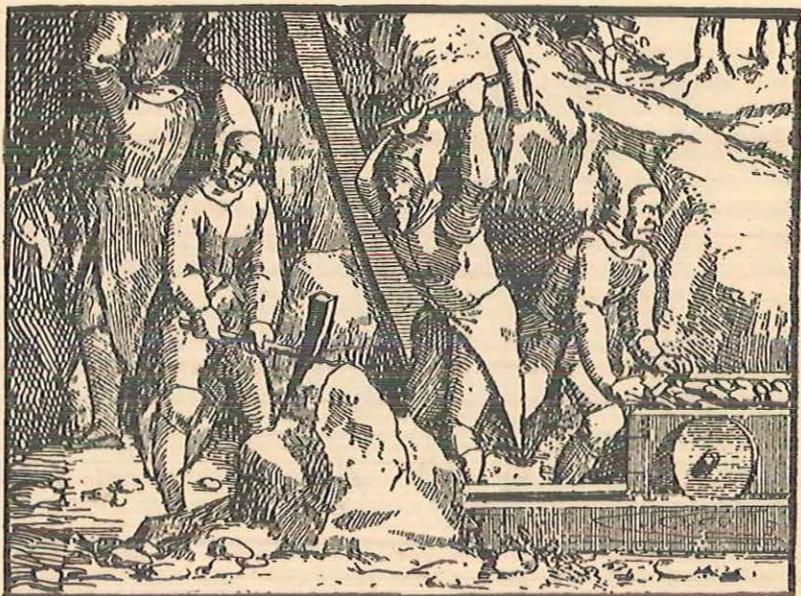
L'outillage au XV^e siècle

Au XV^e siècle, l'outillage des mines se perfectionne.

Regardez, sur la gravure ci-dessus, l'installation d'une pompe d'épuisement.

On aère les galeries à l'aide de soufflets formant ventilateurs, ou plus simplement, en agitant de grands éventails de plumes ou des pièces de toile.

On évacue le minerai à l'aide d'un treuil muni de seaux. Si les mineurs rencontrent sous terre des passages difficiles, s'ils doivent ramper à plat-ventre pour passer entre deux rochers, ils placent le minerai dans des sacs en peau de porc que des chiens, dressés à cet effet, traînent jusqu'à la galerie.

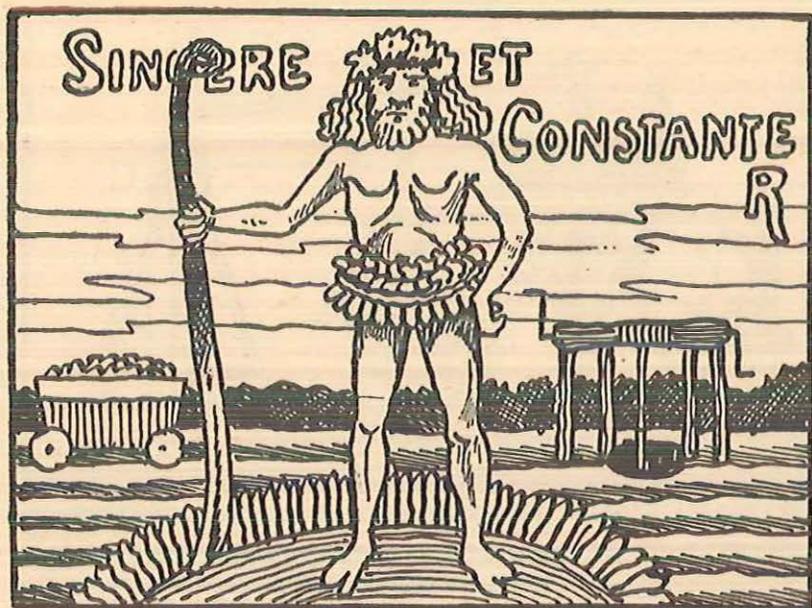


Travail des mines sous Henri IV

(D'après un cuivre de 1616.)

Premières lois ouvrières

Les premières lois ouvrières, concernant la profession de mineur, datent du 14 mai 1604. Un décret du Roi Henri IV prescrit d'opérer, sur la recette totale de chaque mine, une retenue de 1 livre 30, de façon à constituer un fonds destiné à l'entretien, dans chaque mine, d'un aumônier et d'un chirurgien et à l'achat de médicaments. Il faudra attendre le décret impérial du 3 janvier 1813 pour voir apparaître quelque souci de la vie du mineur. Ce décret paraît avoir été inspiré à Napoléon par la catastrophe d'Ans, au cours de laquelle périrent 22 ouvriers.



Le Génie des Mines

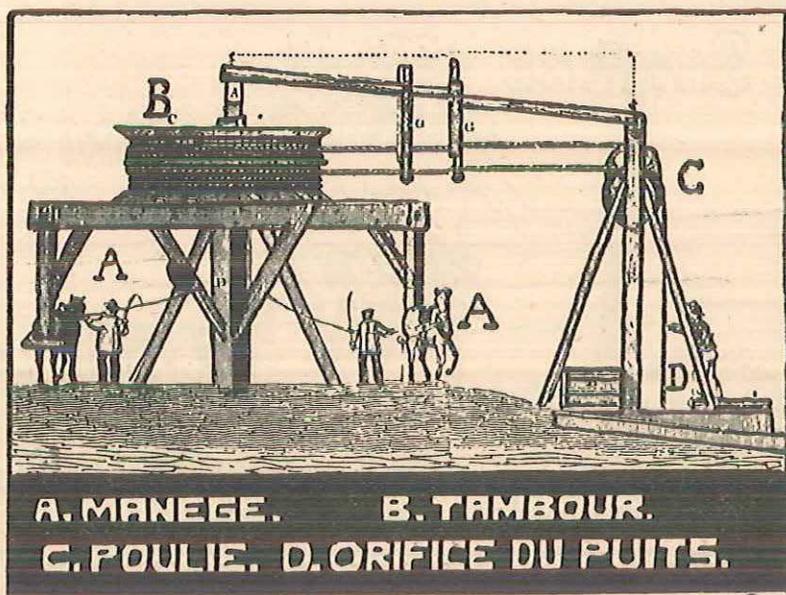
(Bois allemand de 1605.)

Superstitions

Au XVII^e siècle, le mineur est souvent encore considéré comme un sorcier.

De telles superstitions empêchent le métier de mineur de se développer, malgré le grand nombre de gisements repérés et connus.

De ce fait, notre pays restera longtemps en retard pour l'extraction du charbon et du minerai sur l'Allemagne, la Hongrie et l'Angleterre.



Puits de mine à manège du XVII^e siècle

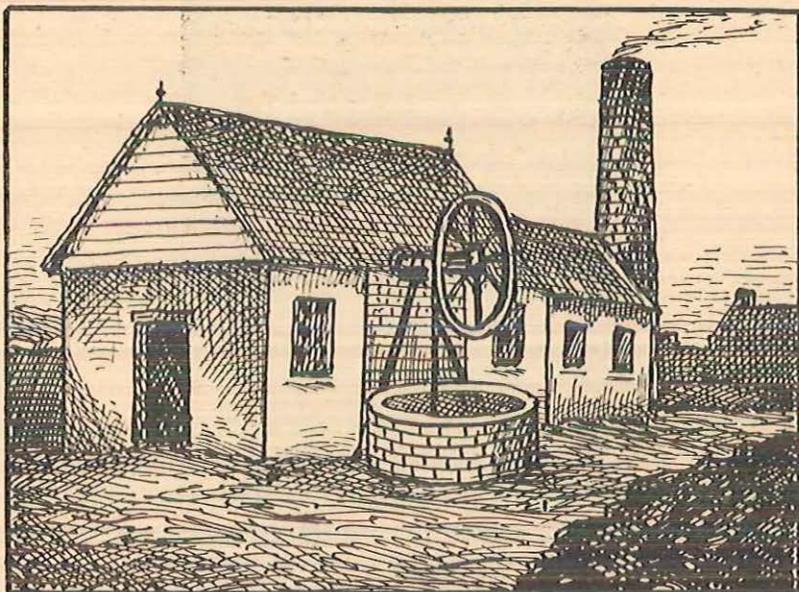
Conditions de travail au XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, le matériel d'exploitation des mines est encore rudimentaire.

Les ouvriers descendent par une échelle ou dans un panier manœuvré par un treuil extérieur. Dans certaines houillères perfectionnées, le treuil est actionné par un manège à chevaux qui sert pour la descente du personnel et pour la remontée du charbon.

Aucune précaution n'est prise contre les éboulements. Les ouvriers sont très souvent victimes du grisou. Les accidents sont innombrables.

Le gouvernement ne s'occupe des houillères que pour la rentrée des impôts. Les premiers règlements de sécurité n'apparaissent qu'en 1810.



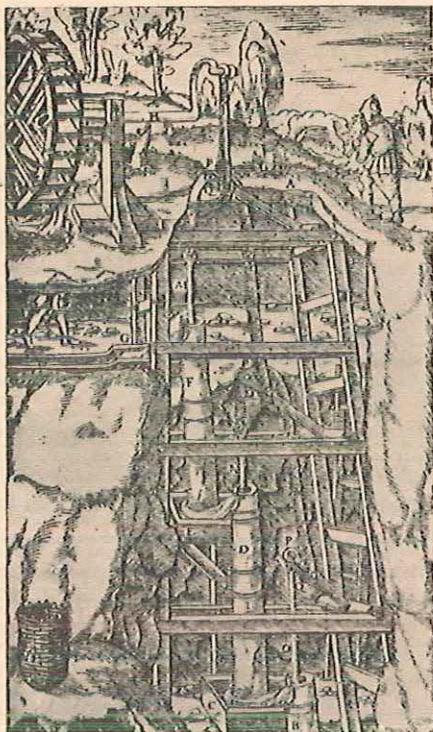
Puits de mine au XIII^e siècle

(D'après une estampe liégeoise de 1730.)

Les charbonnages au XVIII^e siècle

Au XVIII^e siècle, les charbonnages sont en pleine exploitation. Les houillères d'Anzin sont ouvertes en 1734, celles de Lens datent de la même époque. Le bassin du Centre est exploité en 1760, année où le charbon extrait de ses puits est déjà consommé à Paris. En 1769, débute l'exploitation des mines du Creusot. On extrait également du sol le lignite, que les mineurs appellent « le charbon qui n'a pas fini de se faire ». La production de ces houillères est déjà relativement considérable. En 1760, Rive de Gier donne 60.000 tonnes de charbon et Saint-Etienne, 35.000 tonnes.

Les mines n'utilisent qu'un faible personnel : une quarantaine d'ouvriers du fond, mal traités, mal payés, obligés souvent à remonter le charbon dans des paniers au long d'échelles verticales. De jeunes enfants sont utilisés dans les veines étroites — en Angleterre, des enfants de 4 ans ! — Des jeunes filles sont employées au fond.



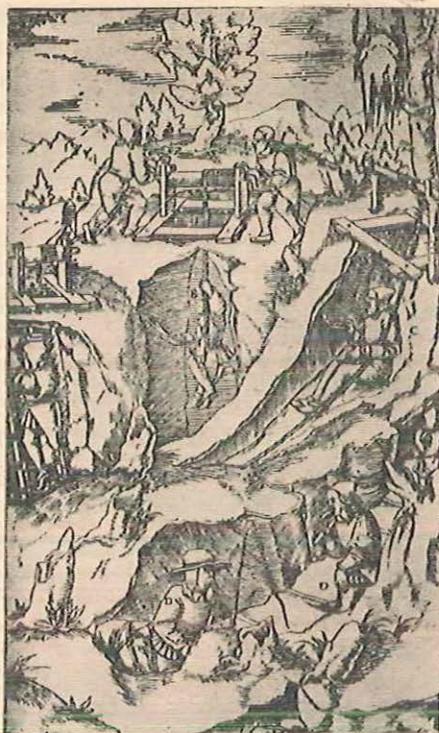
Pompe d'épuisement

(D'après AGRICOLA.)

Lutte contre les inondations

Au XVIII^e siècle, l'exploitation des houillères doit faire face à une difficulté considérable, qui est, en même temps, un danger permanent pour les mineurs : l'inondation des galeries.

Pour y remédier, on installe successivement des pompes à bras, naturellement très peu efficaces. Puis, des pompes-manèges actionnées par des chevaux, qui exigeaient toute une cavalerie et absorbaient des sommes énormes pour un faible rendement. Une première machine à feu (vapeur) celle de Pomerst, en 1663, permit d'extraire 4 seaux d'eau à la minute. Celle de Smeaton, en 1774, enlevait, par jour, 726.000 kg. d'eau. Watt travaille au perfectionnement de cette machine (n'oublions pas que la machine à vapeur est le résultat de la lutte entreprise contre l'inondation des mines).



Circulation du personnel dans le puits

(D'après AGRICOLA.)

Réglementation des mines sous la Révolution

La loi du 28 juillet 1791, œuvre de Mirabeau, modifie le régime des Houillères. Elle ne se préoccupe ni des conditions de travail, ni de l'existence du mineur. Jusqu'à cent mètres de profondeur, l'exploitation appartient de droit au propriétaire du sol de surface. Au delà, elle est attribuée aux concessionnaires nommés par l'Etat, sous condition de commencer les travaux dans les six mois de la nomination, et de ne jamais interrompre l'exploitation pendant plus de 12 mois. Le régime des concessions est ainsi amorcé par la Révolution. Il deviendra complet sous le Premier Empire.



Manège à bras pour treuil d'extraction

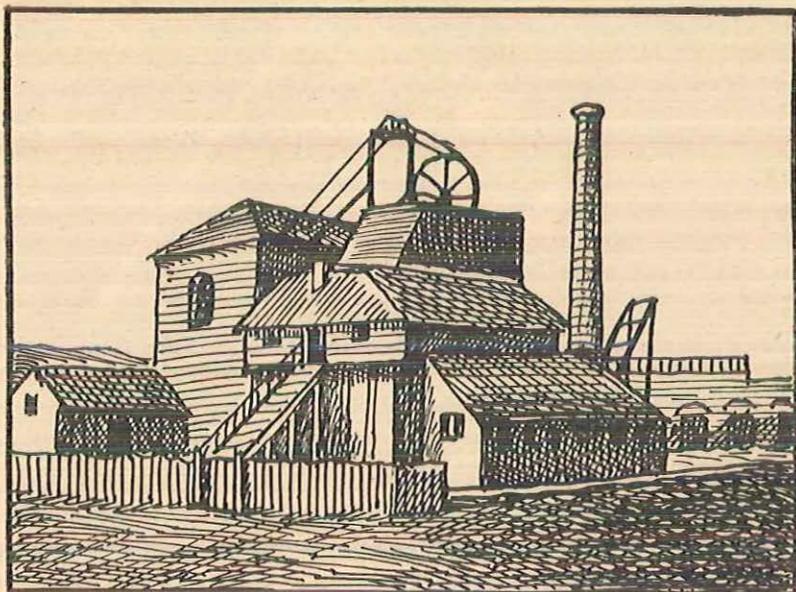
(D'après AGRICOLA.)

Sous le Premier Empire

Par la loi du 21 avril 1810, les charbonnages sont livrés aux compagnies d'exploitation qui deviennent toutes puissantes.

« La législation, dit Napoléon au Conseil d'Etat, doit toujours être en faveur du propriétaire. La loi sur les mines doit avoir pour objet de favoriser les exploitants. » (Séance du 18 janvier 1810).

Les ouvriers sont à la merci des exploitants. La journée de travail est de 14, parfois de 16 heures. Le salaire, selon les catégories d'ouvriers, va de 1,50 à 3,50 fr. par jour. Le boisage des galeries, travail onéreux qui ne rapporte rien, est négligé. Le mineur doit craindre l'inondation, le grisou et, surtout, l'éboulement. Le décret du 3 janvier 1813 s'inquiète de ces dangers, mais donne le droit d'ordonner des travaux de sécurité, non à des ingénieurs compétents... mais au Préfet. Cependant, le décret de 1813 interdit le travail du fond aux enfants de moins de 10 ans:



Puits de mine en 1854

Les houillères au XIX^e siècle

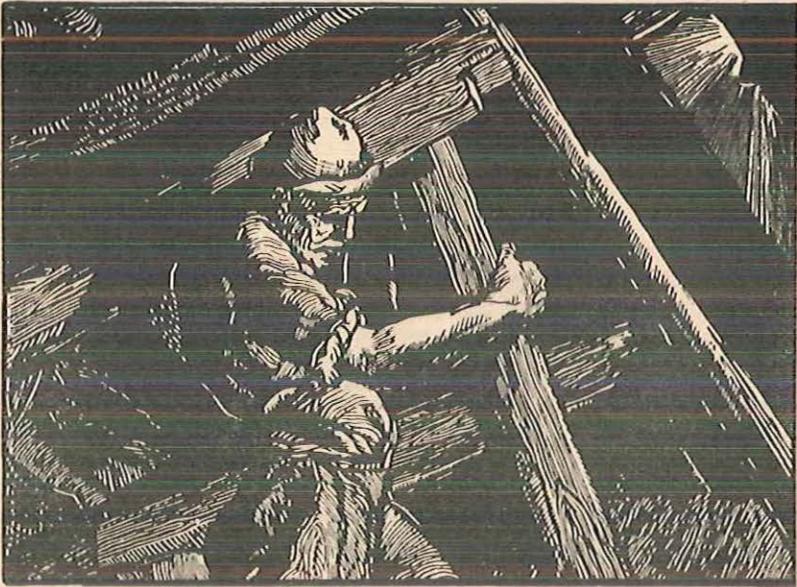
A partir de 1830, l'emploi de la machine à vapeur et de la locomotive nécessite une quantité considérable de combustible.

De plus, le chemin de fer permet le transport du charbon à une grande distance.

Les mines de houille se développent rapidement. Il faut donc beaucoup plus d'ouvriers mineurs.

En 1830, le sous-sol français produisait 4 millions de tonnes de houille. Il en produisait 45 millions en 1930.

En 1830, on estimait les réserves de houille dans le sol à 2 milliards de tonnes. On pense, aujourd'hui, qu'il y en a 18 milliards.



Le boiseur

Le personnel

Dans les mines modernes, le personnel ouvrier comprend, par ordre d'importance :

Le fonceur : spécialisé dans le creusement des nouveaux puits de descente, et d'aération. Il se distingue par son chapeau de fer, à larges bords, destiné à le garantir contre les chutes possibles de pierres ;

Le piqueur ou haveur : chargé de l'abattage du charbon à l'aide du pic, de la rivelaine ou du marteau pneumatique ;

Le rouleur ou hercheur : chargé de pousser dans les galeries les berlines de charbon jusqu'au puits d'extraction ou jusqu'aux grandes galeries où les berlines sont remorquées par des chevaux ou des tracteurs à air comprimé.

Le boiseur : chargé du boisage des galeries.

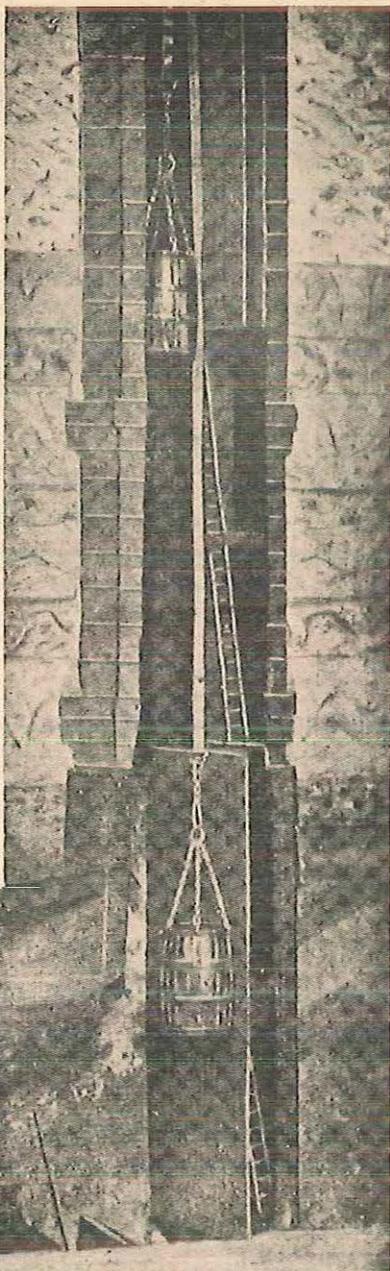
Il faut ajouter à ces mineurs proprement dits toute une série d'ouvriers auxiliaires : lampistes, palefreniers, surveillants, etc., sans parler du personnel de surface, souvent plus nombreux que celui du fond.

La descente

Pendant longtemps, la descente dans les houillères présentait pour les mineurs de réels dangers. Jusqu'en 1815, alors que l'exploitation était encore très faible, les mineurs, dans beaucoup de puits, étaient descendus à l'extrémité d'un câble auquel ils s'accrochaient et que manœuvrait un treuil, mû par des chevaux.

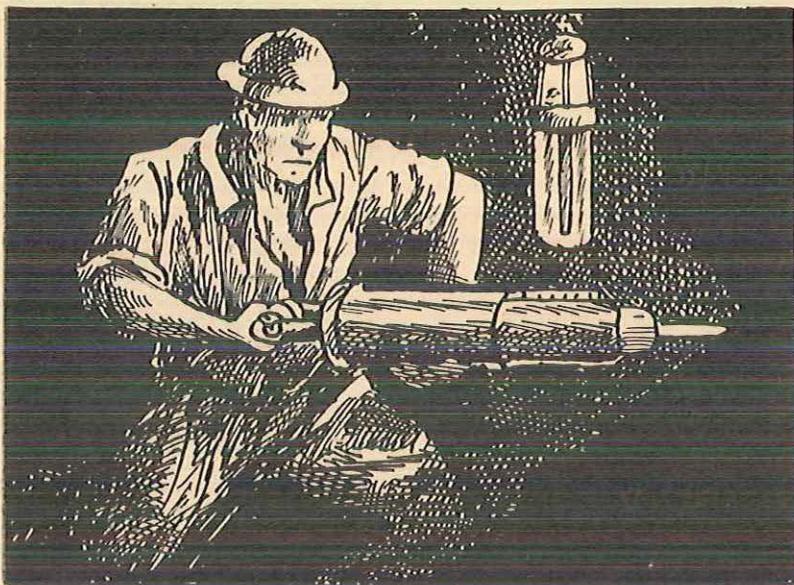
Après 1815, la descente en général, a lieu dans un tonneau où peuvent prendre place 4 à 5 mineurs. Il faut attendre longtemps pour voir apparaître les cages métalliques, encore en usage.

Les accidents de descente sont extrêmement rares, les câbles étant minutieusement examinés une fois par jour. Cependant, à plusieurs reprises, par suite d'une erreur du machiniste, la cage est allée s'écraser sur les mollettes (poulies) et a broyé tout le personnel qui s'y trouvait.



*Puits d'extraction en 1822
Diamètre 2^m60*

*Extraction par tonneaux
de 7 hl.*



L'abatage au marteau pneumatique

L'abatage

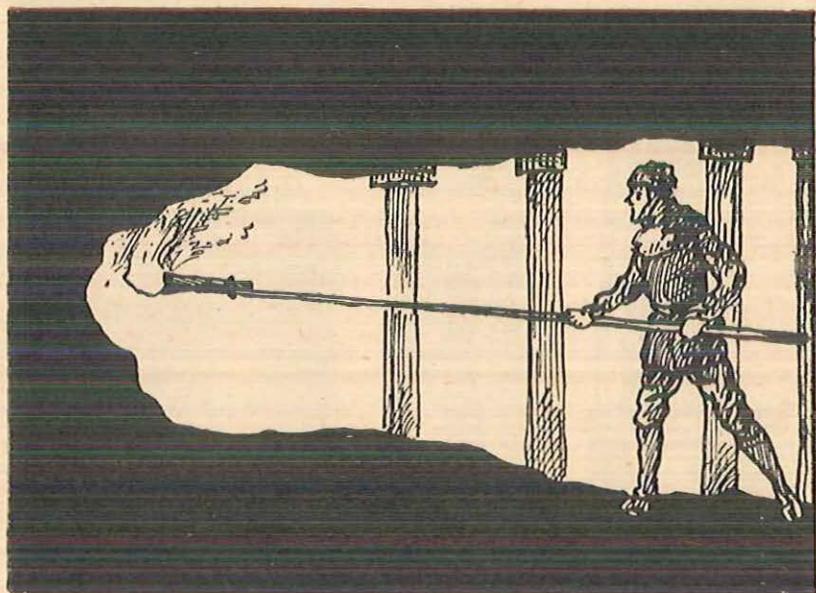
L'abatage au pic était, pour le mineur, un travail très fatigant et relativement lent.

On emploie aujourd'hui le « marteau-piqueur ». L'ouvrier tient la poignée et manœuvre l'air comprimé qui projette, en avant, six cents fois par minute, la barre de fer qui attaque la roche.

A l'aide de ce marteau-piqueur et, avec un minimum d'efforts, l'ouvrier attaque par la base la couche de houille, puis fait basculer les blocs.

Dans les mines non grisouteuses, on emploie aujourd'hui des appareils électriques plus perfectionnés.

Dans certaines couches épaisses et régulières des mines d'Angleterre, l'abatage se fait à l'aide de perforatrices semblables à celles dont on se sert pour le creusement des tunnels.



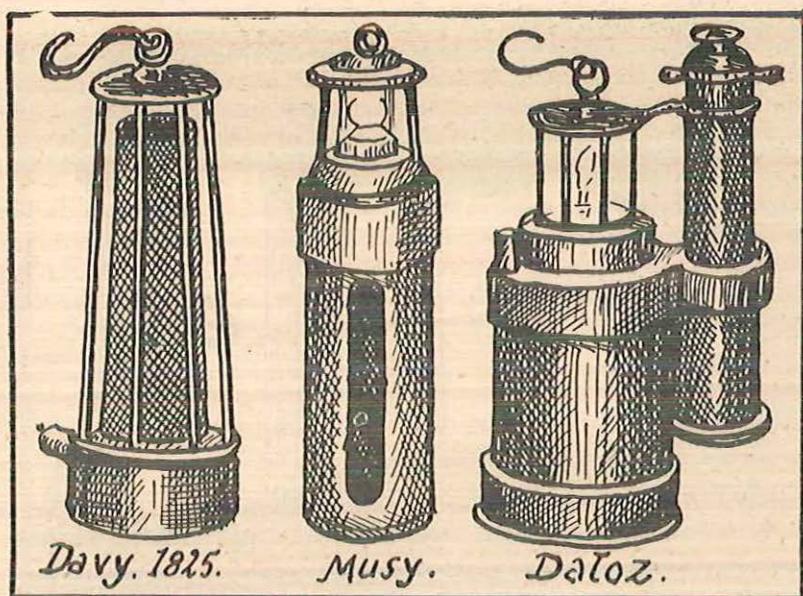
Le pénitent

Le grisou

Jusqu'à l'apparition des lampes de sûreté, vers 1820, le mineur n'a aucun moyen de se défendre contre le grisou, gaz provenant de la décomposition de la houille et qui fait parfois explosion, au contact du feu. Une tonne de houille dégage 20 m³ de grisou.

On envoyait en avant des mineurs tirés au sort qui, porteurs d'une torche placée à l'extrémité d'une perche, exploraient, au péril de leur vie, les galeries grisouteuses. L'équipe de travail n'y pénétrait qu'ensuite, ce qui ne signifie pas que le danger avait cessé, car un coup de pic dans une « poche » de grisou pouvait libérer le gaz et provoquer une catastrophe.

Ces « tirés au sort », envoyés en éclaireurs, portaient le nom de « pénitents ».



Lampes de mineurs

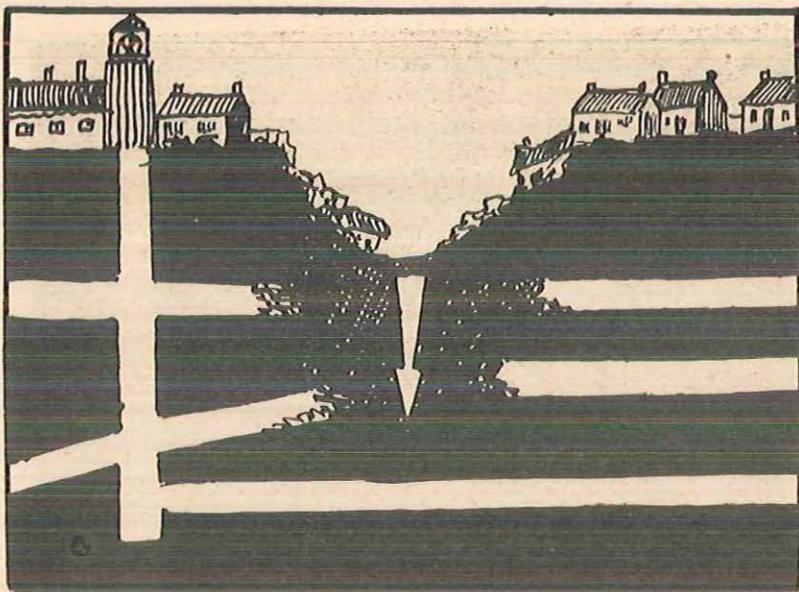
Les lampes de mineurs

L'emploi des lampes de mineurs de sûreté est indispensable dans les mines à grisou. Elles sont établies d'après le principe suivant : les toiles métalliques refroidissent les gaz qui les traversent et empêchent l'inflammation de se propager à l'extérieur de la lampe.

La première lampe, celle de Davy, apparue vers 1820, n'était qu'insuffisamment sûre. Elle est remplacée aujourd'hui par d'autres modèles perfectionnés, lampes Mueseler, lampe Wolf, etc... Ces appareils sont efficaces, mais ont le défaut d'éclairer mal.

Leur mode de fermeture réglementaire permet de vérifier si le mineur l'a ouverte, de telle sorte que toute imprudence donne lieu à une sanction. Chaque lampe porte le numéro matricule du mineur qui l'emploie. A la remontée, toute lampe manquante indique un mineur resté au fond.

L'éclairage électrique des mines est considéré comme impossible, à cause du danger des courts-circuits.

*Le tassement*

Les effondrements

Jusqu'aux environs de 1830, les mineurs vivent constamment en péril, non seulement dans la mine, mais encore à la surface du sol. En effet, travaillant sans contrôle et sans règlements, n'ayant d'autre but que de produire le plus possible dans le moins de temps possible, ils ne boisent les galeries qu'exceptionnellement et ne boisent jamais les galeries épuisées.

Les galeries étant à faible profondeur, des tassements, des fissures, parfois même, des effondrements du sol, se produisent à la surface. Les maisons des mineurs se lézardent et fréquemment s'écroulent, tant devient instable le terrain où s'élèvent les villages de mineurs. On cite même le cas, aux environs de Saint-Etienne, d'une maison de trois étages, imprudemment construite sur ce sol mouvant, qui fut engloutie tout entière dans un véritable gouffre, tout à coup formé à cet endroit.

En 1840, une équipe fut enfermée pendant huit jours au fond d'une veine obstruée. Un seul mineur fut retiré vivant. Il s'était nourri de l'huile de sa lampe.

Les gouvernements de Louis XV, de Louis XVI et de la première République assistaient indifférents à ces catastrophes. Napoléon fut le premier à s'en préoccuper... (voir page 12.)

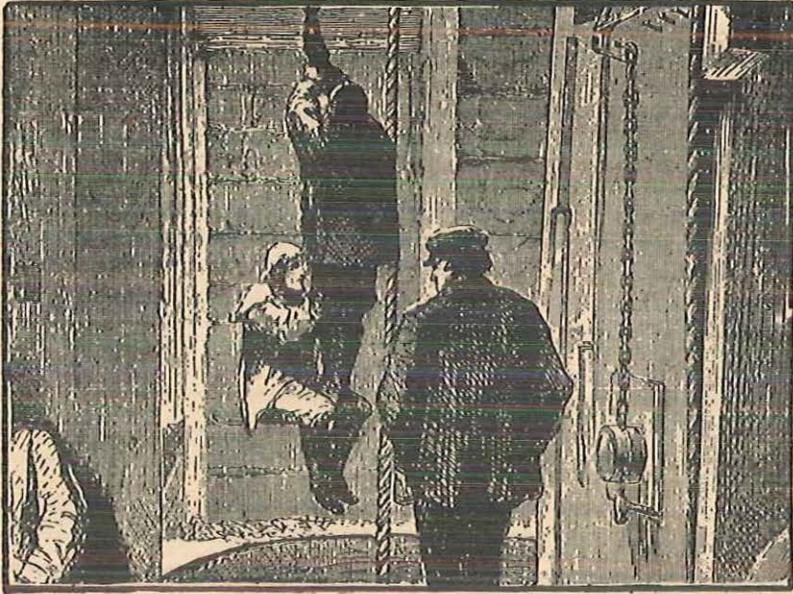


Le 1^{er} syndicat des mineurs en 1891

Naissance des syndicats

Les premières associations sont uniquement patronales. Dès 1837 et 1843, les houillères de Saint-Etienne créent une entente qui a pour conséquence la hausse des prix du charbon et la diminution du salaire des mineurs. Depuis, tous les groupements patronaux se sont unis sous le nom de « Comité des Houillères de France » et de ses filiales « Syndicat des mines métalliques » et surtout, le « Comité des Forges ».

C'est seulement en 1890 que, pour défendre leurs intérêts, les mineurs fondent leur premier syndicat : « la Fédération Internationale des mineurs ». A son premier Congrès, en 1890, elle groupe les délégués de 5 nations (Allemagne, Autriche, France, Belgique et Angleterre).



Descente dans la mine en 1815

Les premières grèves

Un aspect caractéristique de la vie des mineurs est la fréquence et, souvent, la violence de leurs grèves. Toutes sont provoquées par l'insuffisance des salaires et par le refus des Compagnies d'améliorer le sort des mineurs.

Cela apparaît dès l'époque de Louis-Philippe. La première grève a lieu à Anzin, sur le refus de la Compagnie de relever les salaires, réduits de 20 % et qui n'atteignent pas 2 fr. par jour. En 1870, alors que le salaire reste de 4 fr. 70 par jour, Schneider reçoit dans sa salle à manger, devant une table richement servie, les mineurs du Creusot, et leur tient cet extraordinaire discours: « Ah! ça! Pourquoi ne vivez-vous plus comme autrefois? Pourquoi ne vous contentez-vous plus de soupe et de légumes? Est-ce que vous avez besoin de manger de la viande tous les jours? Et du café, il vous faut peut-être aussi du café? »

Et, vers la même époque, devant un puits sinistré, un directeur s'écrie: « Peu important les hommes, mais les chevaux sont-ils sauvés? »

Cela explique la violence des grèves minières.



Le travail à l'époque des premières grèves

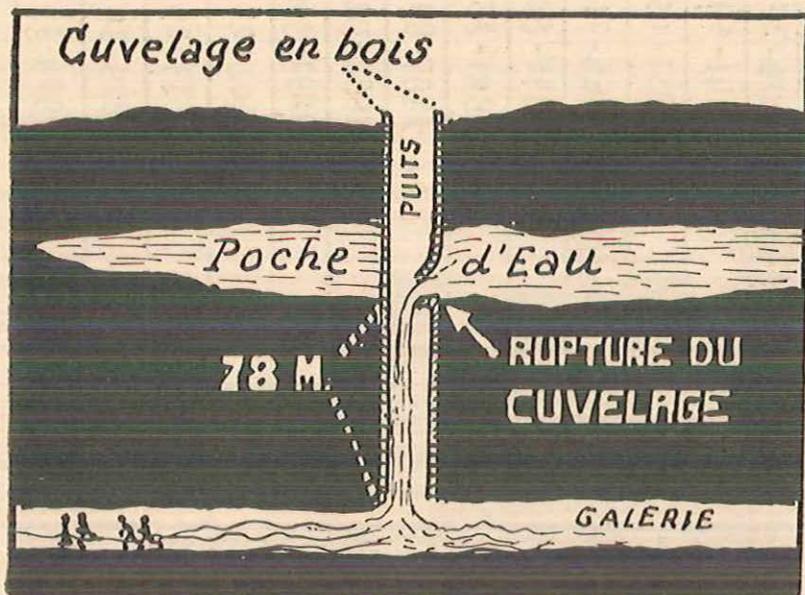
Violences

A Decazeville, en 1886, les mineurs, exaspérés, massacrent leur sous-directeur. Cela n'est pas un fait isolé.

Les répressions ne sont pas moins brutales, et l'on ne compte plus le nombre des feux de peloton exécutés par la troupe sur les grévistes. En 1864, à Rive-de-Gier, 8 tués. En 1846, à Saint-Étienne, 12 tués. En 1859, à la Ricamarie, 13 tués. A Aubin, la même année, 24 tués.

Après 1871, la répression par la force s'atténue, mais la mauvaise volonté des Compagnies reste entière. Le mineur subit toujours les conséquences de ses origines lointaines: l'esclave et le condamné de droit commun.

Les grèves et les menaces de grèves ont été la cause directe ou indirecte de tous les relèvements de salaires qui eurent lieu depuis 1864.



Le première grande catastrophe minière

La catastrophe du 28 février 1812

La première en date des catastrophes minières enregistrées par l'histoire est celle du 28 février 1812.

La houillère d'Ans (près de Liège), où 127 mineurs travaillaient à la profondeur de 170 mètres, fut brusquement envahie par la crevasion d'une énorme poche d'eau. 22 ouvriers furent immédiatement noyés, 35 furent remontés à temps, mais 70, enfermés dans la mine, ne durent leur salut qu'à l'héroïque énergie du maître-ouvrier Hubert Goffin et furent remontés sains et saufs après 5 jours d'emprisonnement dans l'obscurité totale. Goffin fut décoré de la Légion d'Honneur, par décret spécial de Napoléon, en date du 12 mars 1813

| | |
|-----|-----------|
| 205 | 1819-37 |
| 146 | 1841-50 |
| 164 | 1851-65 |
| 225 | 1866-75 |
| 145 | 1875-80 |
| 39 | 1881-85 |
| 148 | 1885-87 |
| 60 | 1888-92 |
| 19 | 1892-1901 |
| 7 | 1902-27 |
| 6 | 1927-29 |
| 14 | 1929-34 |
| 57 | 1934-39 |

Les morts dans le seul bassin du Borinage

Les catastrophes minières

Les catastrophes sont dues généralement au grisou dont l'explosion met en feu l'atmosphère des galeries, saturées de poussières de charbon. La plupart de ces catastrophes pourraient être évitées par une meilleure organisation.

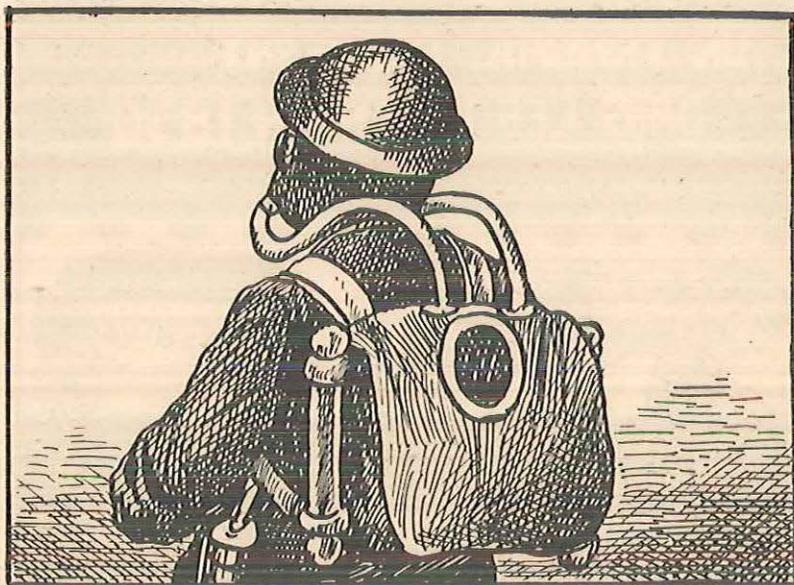
Parmi les grandes catastrophes minières, celle de Courrières, le 10 mars 1906, vient en tête, avec 1.099 morts. Le coup de grisou de la « Manufacture », le 6 décembre 1891, fait 73 victimes ; celui du puits Pelissier (1890), 113 victimes ; celui de Jabin (1876), 186 morts et celui de Verpilloux, en 1889, 207 cadavres.

En Belgique, la catastrophe de l'Agrape carbonise 121 mineurs.

A Courrières, la flamme balaye en quelques minutes 110 kilomètres de galeries.

Les victimes sont :

- ou tuées par l'explosion ;
- ou brûlées par les flammes ;
- ou asphyxiées par le boccon (gaz carbonique).



Appareil de sauvetage minier

Solidarité des mineurs

Les dangers de la profession ont fait naître parmi les mineurs comme parmi les marins, un esprit de solidarité qu'on chercherait en vain dans les métiers sans danger.

Lors de la grande catastrophe de Courrières, en 1906, des équipes de sauveteurs-miniers spécialisés accoururent d'Allemagne, par train spécial, pour participer au sauvetage des mineurs ensevelis sous les galeries.

Jusque vers 1875, au moment des relèves, l'équipe remontante prêtait serment, au bord de la fosse, à l'équipe descendante, de se porter immédiatement à son secours au cas où elle se trouverait en danger.

On connaît d'ailleurs l'admirable dévouement des mineurs lorsqu'il s'agit de porter secours, au péril de leur propre vie, à des camarades en danger.



0 fr. 10 c. par jour !

Travail des enfants

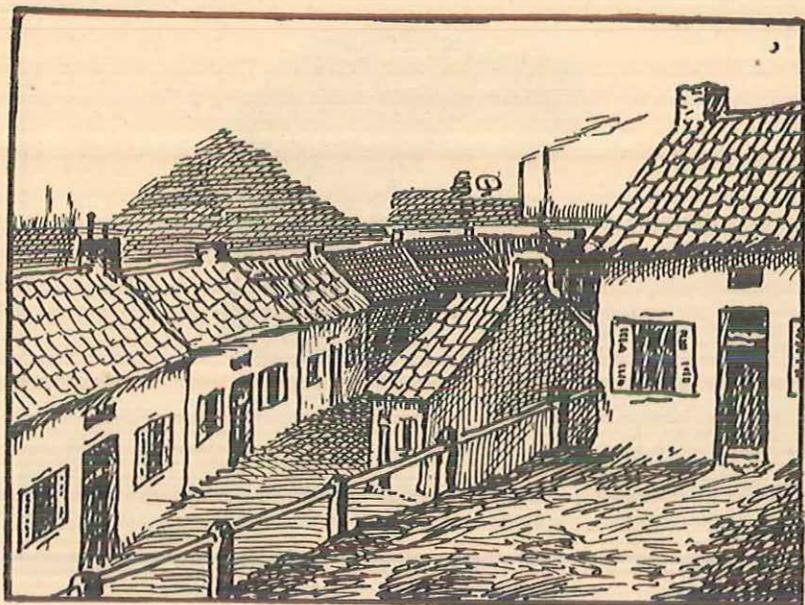
Le travail des enfants dans les mines est une des hontes de l'humanité.

Jusqu'en 1893, aucune loi ne protège réellement les enfants et les compagnies continuent à les employer au fond.

Ils sont chargés de surveiller les portes établies, de distance en distance, dans les galeries et de les refermer après le passage des berlines. Parfois, ils sont employés à pousser les berlines lourdement chargées jusqu'à la cage.

Le décret du 3 mai 1893 interdit de faire descendre des enfants de moins de 13 ans. Il limite leur journée de travail à 8 heures pour les enfants de 13 à 16 ans, et à 10 heures, pour les adolescents de 16 à 18 ans. Ne sont pas compris dans ces durées de travail effectif, le temps de la descente et de la remontée, ni celui employé à aller au chantier et à revenir.

Ce décret accorde, toutefois, aux enfants, le droit de se reposer « au fond » pendant une heure.



Corons dans le Pas-de-Calais

Les corons

Les villages de mineurs, composés de corons, et situés aux bords des puits de mines, ont un caractère spécial, très différent de celui des villages ruraux. Ces corons, en général construits par les compagnies minières, sont des rangées de maisons toutes semblables, bâties sur un plan uniforme et qui forment entre elles des rues.

Loin d'être sales et noires, comme on pourrait s'y attendre dans ces régions charbonnières, les maisons, surtout dans le Nord et le Pas-de-Calais, sont au contraire très propres, fort bien tenues et, souvent même ornées de fleurs. Propriété des Compagnies, elles sont mises à la disposition des mineurs et du personnel de surface, moyennant un loyer généralement modique.



La coiffure classique du mineur

Maladies des mineurs

Les maladies auxquelles le mineur est le plus exposé sont :

L'anémie, due au séjour prolongé dans les galeries, mal aérées.

La maladie de poitrine, spéciale aux mineurs, caractérisée par la coloration en noir des poumons.

L'éruption pustuleuse des jambes, causée par le contact avec les eaux corrosives de la mine.

80 % des mineurs sont atteints de **rhumatismes articulaires** et, 50 % sont en proie à l'**ankylostoniase**, c'est-à-dire à des troubles intestinaux dus à la présence de petits vers dans l'intestin grêle, cette maladie a été observée pour la première fois lors du percement du Saint-Gothard.

La moyenne de la vie chez les mineurs est de 45 ans.

La loi du 13 juillet 1911 met le traitement de l'ankylostoniase aux frais de la compagnie minière, avec l'allocation d'un demi-salaire à l'ouvrier atteint.



L'abatage

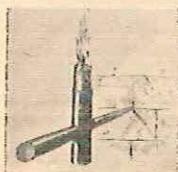
Salaire des mineurs

Le salaire des mineurs employés « au fond », c'est-à-dire dans la mine, s'établit comme suit (chiffres moyens) :

| | |
|-----------------------------|--|
| En 1750 : 25 sous | Journée de 14 à 16 heures, puis, vers |
| En 1786 : 1,20 | 1830, journée de 10 à 12 heures, non |
| En 1808 : 3,50 | compris la descente, la remontée et le |
| En 1830 : 3,00 | trajet à parcourir pour arriver au |
| En 1845 : 3,75 | chantier, au « fond de taille ». |
| En 1854 : 4,40 | Journée de 9 heures et demie ou 10 h., |
| En 1868 : 4,70 | comptée de la descente et de la remon- |
| En 1913 : 6,20 | tée. |
| En 1920 : 22,40 | Journée de 8 heures. |

Ces salaires sont ceux des piqueurs, qui sont les mieux payés parmi les mineurs. Le salaire des rouleurs et des boiseurs est notablement inférieur. Dans beaucoup de charbonnages, ces chiffres ne sont pas atteints. Par contre, les statistiques démontrent qu'en 1790, un mineur abattait par jour une moyenne de 1.500 kg. de houille et, en 1920, 7.500 kg, malgré la mise en vigueur de la journée de 8 heures.

Evolution de l'éclairage

*Chandelier*

Une bougie enfoncée dans un tube métallique, ce tube étant fixé à la paroi grâce à une pointe



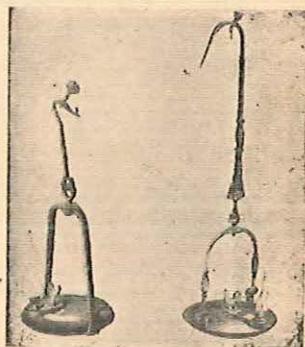
Rovet à fusil des mineurs (1750)
Grâce à cet appareil, un homme pouvait éclairer 5 ou 6 ouvriers



Lampe à huile fixée dans la paroi de la même façon que le chandelier

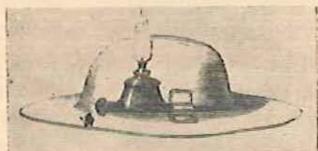


Les lampes de mineurs utilisées avant l'invention de Davy
Toutes sont des lampes à feu nu

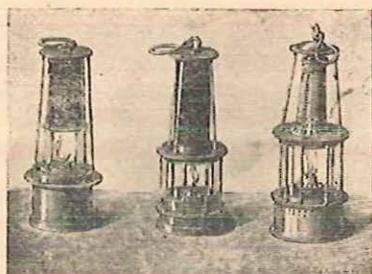
*Lampes de mine de St Etienne*

D'après des documents de la revue « Mineurs de France ».

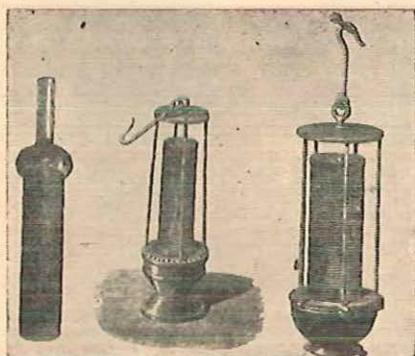
dans les mines

*Lampes de mines d'Anzin*

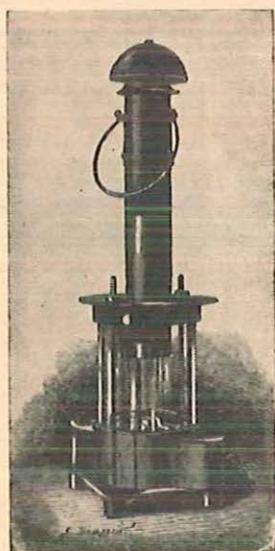
Elle était fixée au chapeau
au cours des déplacements
et accrochée à la paroi sur
le lieu de travail

*Amélioration des lampes de Davy*

Le cylindre de verre, protégé par
des tiges métalliques, permet à la
flamme de donner toute sa lumière.
La toile métallique placée au-dessus
continue son rôle de protection

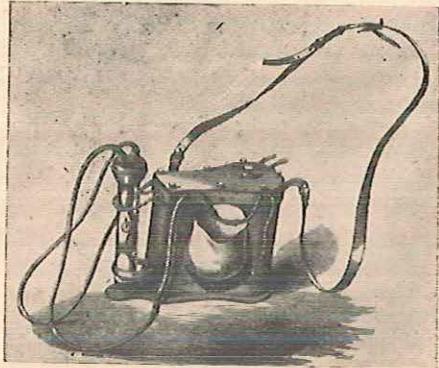


Les premières lampes de Davy
Un manchon de toile métallique
entoure la flamme

*La lampe Du Mesnil*

Une large cheminée de
métal active le courant
d'air et l'intensité de la
lumière. Le grisou y brûle
immédiatement
sans exploser

D'après des documents
de la revue « Mineurs de France ».



*La lampe électrique en 1867
se portait en bandoulière*



*Lampe électrique
portative
alimentée par un
accumulateur*



*La lampe de
sûreté à flamme
actuellement
en service
Elle fonctionne,
aujourd'hui, à la
benzine
(consommation :
55 gr. en 9 h.)*



*Lampe électrique
au chapeau*

L'accumulateur, de forme plate, est fixé au dos de la ceinture. L'ampoule est placée dans un projecteur fixé sur le devant du chapeau. Un câble souple relie l'accumulateur à l'ampoule.

Dans la même collection :

(Suite)

- | | |
|--|---|
| <p>109. Le gruyère. 110. La tréfilerie. 111. La cité lacustre. 112. Le maïs. 113. Le kaolin. 114. Le tissage à Armentières. 115. Construction du métro. 116. Dolmens et menhirs. 117. Les auberges de la jeunesse. 118. La mirabelle. 119. Dar Chaâbane, village tunisien. 120. Alpha, le petit noir de Guinée. 121. Un torrent alpestre : l'Arve. 122. Histoire des mineurs. 123. Le Cambrésis. 124. La gare. 125. Le petit pois de conserve. 126. Le cidre. 127. Annie la Parisienne. 128. Sam, esclave noir. 129 - 130 - 131. Bel oiseau, qui es-tu ? 132. Je serai marinier. 133. Le chanvre. 134. Mont Blanc, 4.807 mètres. 135. Serpents. 136. Le Cantal. 137. Yantot, enfant des Landes. 138. Le riz. 139. A la conquête du sol. 140. L'Alsace. 141. La ferme bressane. 142. Vive Carnaval ! 143. Colas de Kinsmuss. 144. Guétatcheou, le petit éthiopien. 145. L'aluminium. 146 - 147. Notre corps. 148. L'olivier. 149. La Tour Eiffel. 150. Dans la mine. 151. Les phares. 152. Les animaux et le froid. 153. Les volcans. 154. Le blaireau. 155. Le port du Havre. 156. La croisade contre les Albigeois. 157. En Champagne. 158. Le petit électricien. 159. I. — Le portage humain. 160. La lutherie. 161 - 162. Habitant d'eau douce. 163. Ernie, le petit australien. 164. Les dents. 165. Répertoire de lectures. 166. Donzère-Mondragon. 167. La peine des hommes à Donzère-Mondragon. 168. La scierie.</p> | <p>169. Les champignons. 170. L'alfa. 171. Le portage (2). 172. Côtes bretonnes. 173. Le carnaval de Nice. 174. La Somme. 175. Le petit arboriculteur. 176. Les chevaux de course. 177. Abdallah, enfant de l'oasis. 178. Une lettre à la poste. 179. Répertoire de lectures (tome II). 180. Moissons d'autrefois. 181. Vignettes CEL (1). 182. Les 24 heures du Mans. 183. Le portage (3) (brouettes et charriots). 184. Les pompiers de Paris. 185. Le téléphone. 186. Le petit mécanicien. 187 - 188. Un village de l'Oise au XVII^e siècle. 189. Le tabac en A.O.F. 190. Moissons modernes. 191. Provins, cité du moyen âge. 192. L'eau à la maison. 193. Répertoire de lectures. 194. La fabrication du drap. 195. La fabrication des allumettes. 196. Voici la St Jean. 197. Sauterelles et criquets. 198. La chasse aux papillons. 199. Et voici quelques champignons. 200. Il pétille le champagne. 201. Fulvius, enfant de Pompéi. 202. Produits de la mer. I. Les crustacés 203. Produits de la mer. II. Mollusques et coquillages. 204. Mines de fer de Lorraine. 205. Electricité de France. 206 - 207. Beau champignon, qui es-tu ? 208. La matière (I). 209. L'énergie (II). 210. Les machines atomiques (III). 211. Le petit potier. 212. Répertoire de lectures. 213. Histoire de la lame de rasoir. 214. Quatre danses provençales.</p> |
|--|---|



La brochure : 50 fr.

La collection complète : remise 5 %



Le gérant : FREINET



IMPRIMERIE « ÆGITNA »
27, RUE JEAN-JAURÈS, 27
CANNES (ALPES-MARITIMES)